

A.S.A.P. Association Solidarité Amiens Pérou
15 rue Paul Meurisse
80080 Amiens

Compte rendu A.G. du 5 juillet 2019

Présents : 13
Représentés (pouvoirs) : 16
Excusés : 0

Sur convocation de son Président, une Assemblée Générale s'est tenue ce jour, à 19h30, en présence d'Hubert Boulangé.

Il est procédé à la signature de la feuille de présence.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Président.

Gilles l'Hermite donne lecture du Rapport Moral et d'Activité (joint en annexe).
Il rappelle que, par lettre du 19.10.17, la Direction Départementale des Finances Publiques (D.D.F.P.) a répondu négativement à la demande faite par le président de l'A.S.A.P. d'autoriser l'Association à délivrer des reçus fiscaux.
Une nouvelle demande a été déposée auprès de la D.D.F.P. qui, par courrier du 19.10.18, a répondu encore négativement.

Le C.A. de l'A.S.A.P., réuni le 11.12.18, a renoncé à faire appel.
Le C.C.F.D., contacté par le président pour voir si cet organisme pouvait « héberger » notre association, a répondu négativement.

Après demande de rendez-vous, Gilles l'Hermite et Michel Blanc ont rencontré, le 4.4.19, l'interlocuteur de la D.D.F.P. qui a exposé les conditions nécessaires pour que l'A.S.A.P. puisse délivrer des reçus fiscaux.
Lors de la réunion du 18.6.18, le Bureau de l'A.S.A.P. a estimé impossible de se conformer aux exigences de l'Administration fiscale.

Gilles l'Hermite rappelle que suite à une rencontre entre le Bureau de l'A.S.A.P. et Mgr Leborgne celui-ci a donné son accord pour que le diocèse d'Amiens soit membre de droit de l'Association et a délégué M. Claude Gautier, économiste diocésain, pour le représenter aux réunions de l'Association. Mgr Leborgne a fait parvenir au Père Hubert un chèque de 5 000 €, cet argent ayant contribué à une partie des frais occasionnés par la participation de 9 jeunes péruviens au J.M.J. de Panama.

Sylvain Vittecoq procède à la lecture du Bilan financier de l'Association (joint en annexe).
Le constat est que le montant des dons a beaucoup baissé en 2018. Le montant des dons effectué depuis le 1^{er} janvier 2019, s'élève à 2 500 €.

Questionné sur les exigences de la D.D.F.P., Hubert Boulangé déclare que celles-ci sont difficilement acceptables : le fait que les actions financées soient pilotées par le pays donateur serait très mal perçu localement.

Sur la question de l'utilité de l'A.S.A.P. il pense que, plus que jamais, il a besoin de son aide. Certes, depuis la non délivrance de reçus fiscaux, le montant des dons a beaucoup baissé, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Il a dû revoir à la baisse le nombre de projets engagés. Un grand projet d'une école de formation pastorale avec la participation des laïcs a été mis en place. Un budget de 10 000 € par an et pendant 3 ans est nécessaire pour soutenir cette école. Il serait regrettable que, faute de dons, cette action ne puisse pas être pérennisée.

Un débat avec l'assemblée est ouvert.

Nécessité de faire un appel aux donateurs pour qu'ils continuent à verser un montant au moins égal à la somme non défiscalisée.

Organiser des manifestations pour générer des recettes (l'idée d'organiser un concert n'est pas retenue vu les risques financiers relatifs à l'organisation d'une telle manifestation).

Donner une plus large information sur les actions de l'Association.

Synthèse des décisions prises par l'Assemblée :

- renoncer à faire une nouvelle demande auprès de la D.D.F.P.,
- accent à mettre sur les donateurs en attirant leur attention sur les besoins liés aux actions entreprises par Hubert,
- maintien à 5 € de la cotisation à l'A.S.A.P.,
- non renouvellement de la cotisation à la Maison des Associations d'Amiens Métropole (M.A.M.A.M) vu le peu d'intérêt qu'on y trouve,
- versement de 50 € à faire à « Coeur Soleil » qui met à disposition ses locaux pour les réunions de l'A.S.A.P..

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Jean Touzet est élu en remplacement d'Étienne de Bruynn qui se retire.

Michel Blanc, Vincent Boulangé, Dominique Capron sont réélus.

Hubert nous fait part de quelques informations sur la situation politico-économique du Pérou et sur celle de l'église :

- diminution de la corruption de l'appareil politique et des responsables économiques du fait du rôle important joué par une nouvelle génération de juges,
- effondrement des investissements étrangers, ce qui contribue à un tassement de la croissance,
- mise en place, dans le secteur de Camana, de grands projets agricoles qui permettent d'alimenter la population locale,
- nomination d'un nouvel archevêque à Lima beaucoup moins conservateur que son prédécesseur,
- la mission du Père Hubert, dans le diocèse de Camana, est, selon lui, passionnante mais éprouvante : nombreux kilomètres à parcourir sur un territoire très étendu (allant de la mer à des sommets de plus de 5000 m avec des voies de communication très sommaires), difficultés rencontrées avec le clergé local malgré le soutien de son évêque.

La séance est levée à 22h15.

Le Président,

Gilles L'HERMITE

L e Secrétaire,

Michel BLANC